

Mois du Vrac et du Réemploi 2026

Article « Gestes » - prêt à poster

(3531 caractères espaces compris)

Titre : **En mars, passons au vrac et au réemploi : 10 gestes simples pour changer nos habitudes**

Du **1er au 31 mars 2026**, le **Mois du Vrac et du Réemploi** est l'occasion idéale de questionner nos habitudes de consommation et d'adopter des gestes plus responsables.

Bonne nouvelle : agir pour réduire les déchets ne demande ni bouleversement ni expertise particulière. De nombreux réflexes simples, accessibles à toutes et tous, peuvent être mis en place dès aujourd'hui, dans notre quotidien.

Café du matin, courses, pause déjeuner ou apéro entre amis... chaque moment compte. Voici **10 gestes concrets** pour passer à l'action et faire du vrac et du réemploi des alliés du quotidien.

1. À la boulangerie

Pour accompagner mon croissant du matin, je commande mon café à emporter dans mon thermos. La boulangerie applique une réduction de prix lorsque je viens avec mon contenant réutilisable. Et pour ne produire aucun déchet, j'utilise aussi un sac à pain pour ma baguette.

2. Au magasin de vrac

J'achète des produits en vrac pour réduire les déchets d'emballage. Grâce au vrac, je choisis la quantité dont j'ai réellement besoin : j'évite ainsi le gaspillage et je connais mieux le vrai prix au kilo ou au litre des produits.

3. Dans la salle de bain

Je réduis les déchets jusque dans ma salle de bain en optant pour des alternatives aux produits d'hygiène préemballés. Savon solide, bouteille de gel douche consignée dans mon commerce de proximité, shampoing en vrac... j'explore les options pour trouver celles qui me conviennent le mieux.

4. Pour le déjeuner à emporter

Depuis 2021, la loi oblige les commerces à accepter les contenants réutilisables (propres et adaptés) apportés par les clients. Je me rends donc chez mon traiteur préféré avec mon propre contenant pour mon déjeuner à emporter.



5. Avec une gourde au quotidien

J'utilise une gourde réemployable pour aider à réduire les **5 milliards de bouteilles en plastique jetable consommées chaque année en France**. Je la remplis à la maison, au bureau ou dans les fontaines à eau des lieux publics.

6. En choisissant des boissons consignées

Pour mes jus, boissons gazeuses ou alcoolisées, j'opte pour des bouteilles consignées. Le réemploi des bouteilles est moins gourmand en énergie et en eau que le recyclage. Les bouteilles consignées sont facilement identifiables grâce à un logo dédié.

7. Pour les fruits et légumes

Je ramène mes sacs en tissu pour choisir mes fruits et légumes, sur le marché comme en magasin. J'évite ainsi les emballages superflus, tout en pratiquant une autre forme d'achat en vrac.

8. Pour un apéro sans déchet

Pour l'apéro du week-end, je choisis des biscuits salés en vrac, je sélectionne du fromage en quantité raisonnée et j'opte pour des boissons en bouteilles consignées. Résultat : un apéro convivial, gourmand et sans déchet inutile.

9. Même pour le terreau

Saviez-vous que le terreau ou les croquettes pour animaux peuvent aussi s'acheter sans emballage jetable ? Pour éviter le gaspillage, je préfère acheter en vrac uniquement la quantité nécessaire pour prendre soin de mes plantes... ou de mon animal.

10. Pour le goûter

Un petit creux ? Je glisse dans une boîte à goûter des biscuits sans emballage et une compote dans une gourde réemployable. Une pause gourmande qui fait du bien... sans produire de déchets superflus.

En mars, je passe à l'action

Le Mois du Vrac et du Réemploi est une invitation à tester, expérimenter et adopter de nouveaux réflexes, à son rythme.

En mars, je passe à l'action et j'acquiers de nouvelles habitudes, simples et durables, pour réduire mes déchets tout au long de l'année.

Chaque geste compte. Et ensemble, ils font la différence.

